©1989-2020 APM International - https://www.apmnews.com/story.php?objet=354717

DÉPÊCHE DU 04/08/2020

Covid-19: le conseil scientifique appelle à simplifier l'accès aux tests et à raccourcir les délais d'isolement des contacts

Mots-clés : #ARS #santé publique #infectio #établissements de santé #dépistage #diagnostic #biologie médicale #CHU-CHR #libéraux #veille sanitaire #épidémio #prévention

PARIS, 4 août 2020 (APMnews) - Le conseil scientifique placé auprès du gouvernement pour la gestion de l'épidémie de Covid-19, qui considère "hautement probable" la survenue d'une seconde vague épidémique, appelle à simplifier l'accès aux tests et à raccourcir les délais de traçage et d'isolement des contacts, dans un avis mis en ligne lundi.

Ce nouvel avis du conseil scientifique est daté du 27 juillet.

Le conseil scientifique y fait part de son "inquiétude" face à la "recrudescence récente" du nombre de cas Covid-19 dans plusieurs régions métropolitaines et y déplore la "faible proportion" de personnes ayant des signes évocateurs réalisant des tests. Il juge ainsi "essentiel" d'augmenter le niveau de cet "indicateur clé" en menant des campagnes de communication et en simplifiant l'accès aux tests: tests sans prescription, lieux de prélèvement sans rendez-vous, multiplication des campagnes de tests sur le terrain. Il déplore un délai d'accès au test "encore trop long", qui peut atteindre plusieurs jours, et le juge "incompatible avec une maîtrise des nouvelles contaminations".

Un arrêté facilitant l'accès aux tests PCR a été publié au Journal officiel samedi 25 juillet, rappelle-t-on (cf dépêche du 27/07/2020 à 15:12).

L'autre point de "vigilance majeur" pointé par l'instance concerne la "dégradation" du respect des gestes barrières en particulier chez les jeunes.

Le conseil scientifique juge la probabilité d'une disparition du virus "extrêmement faible" et la survenue d'une **deuxième vague au cours de l'automne ou de l'hiver "hautement probable".**

Il souligne que, le virus Sars-CoV-2 étant quasiment deux fois plus transmissible que les virus grippaux, une épidémie non contrôlée de Sars-CoV-2 peut toucher une proportion nettement plus importante de la population. De plus, le seuil d'immunité collective nécessaire pour stopper la circulation de ce virus serait relativement plus élevé que pour les autres virus pandémiques grippaux (de l'ordre de 66% versus 33%).

Or, les données suggèrent que seulement 3% à 9% de la population française a été infectée lors de la première vague. Toutefois, l'intervalle générationnel, qui décrit la vitesse à laquelle un virus passe d'une personne à l'autre, est deux fois plus long pour le Sars-CoV-2 que pour le virus *influenza* (5-7 jours , contre 2-3 jours). "De ce fait, la dynamique épidémique est moins rapide comparée à la grippe", laissant plus d'opportunités aux stratégies de contrôle basées sur la détection et l'isolement des cas et de leurs contacts, estime le conseil scientifique.

Selon lui, la deuxième vague pourrait avoir un impact supérieur à celui observé lors de la première. Il considère néanmoins que les mesures barrières acquises lors du confinement, ainsi que l'utilisation des ressources diagnostiques, l'isolement spontané des cas et de leurs contacts, le confinement volontaire des personnes à risque tout comme la meilleure prise en charge des cas graves peuvent limiter l'ampleur de l'épidémie.

Le conseil scientifique insiste sur la **nécessité d'une plus grande adhésion aux mesures barrières** et

Copyright APMnews.com

déplore des "lenteurs à corriger" dans la stratégie visant à tester, tracer et isoler.

S'agissant du dépistage, il met en avant trois "points majeurs":

- définir, clarifier et présenter une nouvelle doctrine d'utilisation des tests
- rendre les tests plus accessibles aux consommateurs
- demander aux virologues français de participer à la mise en place de nouvelles stratégies de tests diagnostiques (salivaires, rapides...).

Par ailleurs, les données sur l'efficacité du dispositif de traçage des contacts font défaut et l'application StopCovid n'a été téléchargée que par "un faible nombre de Français". Le conseil scientifique, pour qui cet outil peut jouer un rôle "important" dans le contrôle de l'épidémie si un grand nombre de personnes l'utilisent, invite le gouvernement à le promouvoir.

L'évolution actuelle dans différents pays montre que la reprise de l'épidémie se produit sous la forme de clusters critiques soit dans des espaces professionnels à forte promiscuité, comme les abattoirs ou les foyers de saisonniers, soit dans des métropoles, décrit le conseil scientifique.

A l'appui de l'exemple de la ville britannique de Leicester, où 886 cas de Covid-19 ont été diagnostiqués en deux semaines à la suite de la levée des mesures contraignantes, il préconise l'établissement sans délai d'un **plan Métropoles Covid-19 en France** dans les 20 premières villes de France. Selon le conseil scientifique, "il est impératif de mobiliser et solliciter les autorités locales afin qu'elles conçoivent et opérationnalisent des plans locaux d'intervention [...] à l'instar de ce qui est fait au Royaume-Uni et en Allemagne".

Il préconise des plans axés sur: les structures des soins locales et les écoles, les lieux sensibles, l'organisation des structures de dépistage, la production de données locales sur le suivi et l'isolement des cas, le soutien aux personnes vulnérables, la prise en compte des inégalités de santé et la communication.

Le conseil scientifique édicte des **principes régissant ces plans** et recommande de confier leur élaboration aux directeurs des services de santé publique des métropoles. Il aborde la mise en place d'une **stratégie de dépistage systématique** et parle de "confinement local".

S'agissant de la **préparation hospitalière**, le conseil scientifique recommande le maintien de locaux dédiés aux unités Covid-19 ou la possibilité de les réactiver rapidement.

"Les établissements hospitaliers doivent dès maintenant et rapidement assurer la maintenance des locaux de réanimation et de soins intensifs", écrit le conseil scientifique qui préconise également une réflexion sur la "mise aux normes de locaux qui pourraient servir à des soins critiques en cas de nouvel afflux de patients".

Dans son avis, il appelle les agences régionales de santé (ARS) à "établir dès cet été un plan de montée en puissance pour l'ouverture des lits au-delà du capacitaire habituel" et souhaite que les hôpitaux établissent une "charte de collaboration au sein de la région pour arriver à assurer la prise en charge d'un nouvel afflux de patients". Il recommande aussi la reconstitution de stocks de médicaments, de matériels et d'équipements de protection individuelle (EPI).

Vendredi soir, dans un message laconique, la direction générale de la santé (DGS) a annoncé la fin de la distribution des EPI par Santé publique France fin septembre (cf dépêche du 31/07/2020 à 18:11).

Avis n°8 du conseil scientifique Covid-19 : "Se préparer maintenant pour anticiper un retour du virus à l'automne"

vib/ab/APMnews

[VIB7QEJ514]

POLSAN - ETABLISSEMENTS INFECTIO

Aucune des informations contenues sur ce site internet ne peut être reproduite ou rediffusée sans le consentement écrit et préalable d'APM International. Les informations et données APM sont la propriété d'APM International.

©1989-2020 APM International - https://www.apmnews.com/story.php?objet=354717

Copyright Apmnews.com